

**AVIS PUBLIC
ALIÉNATION DE BIENS**

La population est avisée que la Ville de Saint-Raymond, conformément aux dispositions de l'article 28.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes*, a aliéné à titre onéreux l'immeuble mentionné ci-dessous d'une valeur supérieure à 10 000 \$ autrement que par enchères ou soumissions publiques.

Bien aliéné par la Ville	Acquéreur	Prix de la vente (Taxes non incluses)	Date de la publication
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro 3 428 668 du cadastre du Québec. Cet immeuble est situé dans le parc industriel numéro 2.	Les entreprises Léa inc.	10 231,29 \$	9 octobre 2013

La greffière,

Chantal Plamondon
